

Metz, le 18 août 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO
Tél : 03 87 28 30 84
E-mail : romain.decco@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à
European Homes 219
10 place Vendôme
75 001 Paris

À l'attention de Mme Hélène LONGUEVAL

OBJET : Dossier de déclaration concernant l'Aménagement d'un quartier d'habitations sur le terrain « Eiffage » situé voie Romaine à Maizières-Lès-Metz
Accord avant délai de 2 mois

RÉF. : 57-2022-00290

Madame,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

Aménagement d'un quartier d'habitations sur le terrain « Eiffage »
situé voie Romaine à Maizières-Lès-Metz

pour lequel un récépissé n°57-2022-00290 vous a été délivré en date du 03 juin 2022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de MAIZIERES-LES-METZ où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de quatre mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie pour information :

- European Homes – Bureau Régional
13 rue Jacques Peirotes, 67000 Strasbourg
- MP2I-Conseil
1 place des Tricoteries, 54 230 Chaligny